

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 29 (1958)

Heft: 10

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ralentissement et hausse des prix. — Le recul de la conjoncture se reflète également dans l'activité industrielle dont l'indice, pendant le trimestre, s'est établi à 127,4 contre 128,0 pendant le trimestre précédent, et 129 l'année d'avant. Le coefficient d'activité (satisfaisant = 100) — qui se fonde sur l'appréciation de la situation telle que la voient les chefs d'entreprise, fait ressortir cette évolution de façon plus saisissante encore (117 contre 125 et 139).

Sur le marché du travail, la détente se marque surtout par le recul des autorisations de séjour accordées aux travailleurs étrangers. Celles-ci, qui pendant le trimestre précédent avaient fléchi de 4 % au-dessous du niveau de l'année précédente, ont baissé pendant le deuxième trimestre de 16,5 %. Ce recul est plus symptomatique que ne l'est le nombre minime des chômeurs complets, qui reste toujours inférieur à 1 % de l'effectif des salariés. La tendance à la hausse des salaires dans l'industrie et le bâtiment a persisté. Par voie de conséquence, les dépenses de consommation n'ont encore subi aucun recul, leur accroissement par rapport à l'année précédente étant cependant plus faible.

Les dépenses de la Confédération ont été, avec 575 millions de francs, de 91 millions plus fortes que pendant le second trimestre de 1957. Les recettes de la Confédération s'accrurent avec plus de vigueur encore, soit de 244 millions, et atteignirent 869 millions de francs. L'excédent du compte financier de la Confédération pendant le trimestre s'éleva à 294 millions, contre 141 millions l'an passé et 251 millions au deuxième trimestre de 1956, qui avait également été une année de fort rendement de l'impôt de défense nationale.

En ce qui concerne les prix, les répercussions secondaires de la récente phase de surexpansion se sont fait sentir encore plus fortement que pendant le dernier trimestre. L'indice des prix à la consommation (août 1939 égal 100) s'est de nouveau relevé d'un point jusqu'à fin juin et s'est établi à 182,4. Par rapport à la même époque de l'année dernière, la hausse est de 2,4 %. On n'a pas encore pu remarquer de répercussions sensibles de la baisse du prix sur des matières premières, sur les prix de détail, bien que l'indice des prix de gros ait de nouveau fléchi de 1 % pendant le trimestre et se soit situé, fin juin, à 4,3 % au-dessous de son niveau de l'an dernier.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : F. Reusser, Moutier — Secrétaire : R. Steiner, Delémont
Caissier : H. Farron, Delémont

Rédaction du bulletin : Responsables MM. F. Reusser et R. Steiner

Administration du bulletin : R. Steiner, Delémont

Publicité : Par l'administration du bulletin, Delémont

Comptes de chèques postaux : caisse générale Delémont, IVa 2086 ; pour abonnements : R. Steiner, Delémont, IVa 3250. — Téléphones : président : (032) 6 40 07 ; secrétariat : (066) 2 25 81 ou 2 15 83 ; caissier : (066) 2 14 37